

217C2457
FR0010263202-OP028-AS21

19 octobre 2017

Résultat de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

PAREF
(Euronext Paris)

Rothschild Martin Maurel a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société PAREF, soit du 5 au 18 octobre 2017 inclus, la société Fosun Property Europe Holdings (Lux) S.à r.l. a acquis 368 226 actions PAREF sur le marché au prix unitaire de 73 €.

A la clôture de l'offre publique d'achat simplifiée, l'initiateur détient 862 699 actions PAREF représentant autant de droits de vote, soit 71,37% du capital et des droits de vote de cette société¹, selon la répartition suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Fosun Property Europe Holdings (Lux) (détention effective)	862 699	71,37	862 699	71,37
Fosun Property Europe Holdings (Lux) (détention par assimilation ²)	0	-	0	-
Total	862 699	71,37	862 699	71,37

Il est précisé que la détention effective de la société Fosun Property Europe Holdings (Lux) S.à r.l. étant supérieure à 50,01% du capital et des droits de vote de la société PAREF, la promesse de vente³ dont elle bénéficiait de la part de la société Anjou Saint Honoré, portant sur un maximum de 110 000 actions⁴ PAREF détenues par le groupe familial Lévy-Lambert, représentant 9,10% de son capital, exerçable au prix de 73,00 € par action (dividende détaché), est devenue caduque.

¹ Sur la base d'un capital composé de 1 208 703 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

² Détention par assimilation au titre des dispositions de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce portant sur 110 000 actions PAREF.

³ Cf. notamment D&I 217C1714 du 25 juillet 2017.

⁴ Ces actions PAREF étaient préalablement assimilées au titre des dispositions de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce.